



Temps d'orage

Conduire et piloter des projets nécessite de connaître les méthodes, les outils, et d'avoir l'expérience des projets. Il faut aussi s'attacher à bien comprendre la nature des projets. C'est notre métier.

En ce qui concerne les projets Euro et An 2000, du fait qu'ils se déroulent dans beaucoup d'entreprises en même temps, on pourrait vouloir les traiter de la même façon. Cependant ils diffèrent au moins sur un point, celui de la maîtrise des contraintes.

Pour l'Euro, l'entreprise peut choisir de traiter certains secteurs d'abord, puis d'autres ensuite, par exemple le commercial, puis la paie. De plus elle a le choix des instants de passage pour chacun des secteurs.

Avec l'an 2000, tous les secteurs de l'entreprise sont touchés, et simultanément. Il n'y a aucune marge de manoeuvre face à un événement imposé.

Pour prendre une image, l'Euro c'est comme les mises en eau successives des parcelles d'une rizière par le paysan qui en contrôle les vannes. L'an 2000, c'est comme la pluie d'orage soudaine qui s'abat simultanément sur la rizière et le village voisin.

La gestion du passage sera donc plus contraignante pour l'an 2000.

L'année 1999 commençant, c'est le moment de vous présenter nos meilleurs voeux de réussite pour tous vos projets personnels et professionnels.

An 2000

L'heure des choix

Jeudi matin 24 décembre, un dernier coup de fil nous permet de



Daniel NEURY

sensibiliser un responsable de services Minitel au passage à l'an 2000. Il s'étonne, et nous dit n'être sans doute pas concerné. L'après-midi il nous rappelle. Après une rapide vérification, il s'est aperçu que des règlements par cartes bancaires, dont les dates d'expiration sont au delà de 1999, sont rejetés.

Cet exemple montre deux choses : d'une part que les problèmes sont bien réels, d'autre part que des entreprises n'ont pas encore abordé la question.

Vu de l'extérieur, le bug de l'an 2000 dans les systèmes informatiques paraît être un événement de journaliste, amplifié pour "faire du papier". Vu de l'intérieur, on mesure les efforts gigantesques à conduire pour modifier les systèmes, et passer à l'an 2000 avec le minimum de risques.

En fait les problèmes ont déjà commencé (voir l'exemple ci-dessus et au verso).

Les banques, dont l'outil de production est l'informatique, ont lancé leurs opérations an 2000, dès 1996, voire 1995. Elles seront prêtes, du moins elles auront réduit leurs risques au minimum, même si elles n'en sont pas toutes au même stade.

Quelques exemples

- | **rejet** de cartes bancaires expirant au-delà de 1999
- | **destruction** de denrées à date de péremption au-delà de 1999, ou perception de leur **absence** en stock
- | **destruction** à tort de sauvegardes à dates de péremption au-delà de 1999
- | **blocages** d'opérations suite à des marquages de fin de fichiers à 99
- ...

Les principales actions des projets an 2000

- Ä **Etude globale d'impact**,
- Ä **Recensement**, avec classification et décisions
- Ä **Adaptations**, tests, intégration
- Ä **Tests de simulation** de franchissement de certaines dates
- Ä **Plans de secours** et leurs tests (solutions alternatives en cas d'incidents)
- Ä **Plans de surveillance** (observations à certaines dates sensibles 9/9/1999, 31/12/1999, 29/2/2000...)
- Ä **Plan de mobilisation** au changement d'année
- Ä **et le pilotage de l'ensemble** : planification, suivi, tableaux de bord, analyse de risques...

Alors que faire pour les entreprises qui s'y mettent seulement ? Il sera difficile d'appliquer la panoplie complète (voir encadré). Il faudra **être très sélectif**.

L'information sur le sujet est abondante et disponible. Mais il faut savoir **quoi** faire dans le concret, puis **comment** le faire, c'est-à-dire avec quelles méthodes et quels outils. Il faut savoir aussi **qui** va faire et avec quels budgets. Se pose alors la question des ressources, c'est-à-dire des informaticiens qui seront de moins en moins disponibles sur le marché. Côté fournisseurs de systèmes, on peut penser que les entreprises qui auront commencé plus tôt, les auront déjà sollicités, et qu'ils sauront fournir les modifications ou les assurances que leurs systèmes sont compatibles, plus rapidement. Mais du fait de leur expérience, leurs engagements seront peut-être plus prudents. Et faudra-t-il tester leurs modifications fournies ?

Compte tenu du peu de temps qu'il reste, il est nécessaire de disposer au minimum d'un **état des lieux** couvrant l'ensemble de l'entreprise. Il faudra sélectionner et planifier les actions les plus prioritaires. Du fait que, dans certaines entreprises tout ne pourra être adapté, il faudra **renforcer la mise en place des plans de secours**.

Et pour faire le suivi, d'une manière plus concrète il est souhaitable de **couper l'année 1999 en 3** : le 1^{er} semestre, les 3^{ème} et 4^{ème} trimestres. On pourra ainsi focaliser les énergies sur **3 jalons majeurs** : 30/6/1999, 30/9/1999 et 31/12/1999.

Reste que les risques ne se situent pas seulement dans l'entreprise, mais aussi à l'extérieur. Il sera bon de s'assurer que les clients et les fournisseurs principaux de l'entreprise auront conduit de leurs côtés les actions nécessaires. Certaines banques s'intéressent ainsi aux actions conduites par leurs emprunteurs principaux.

Malgré toutes les précautions, personne ne peut affirmer aujourd'hui qu'il n'y aura pas de catastrophes, ni de faillites en cascades par effet domino, voire d'impact sur la croissance.

La vraie chance, c'est que les projets an 2000, font partie des projets à délais constants. Ce sont souvent ceux qui réussissent le mieux. Parce qu'on n'a pas le choix, les décisions se prennent plus facilement.